

Poitou-Charentes : 3^e producteur et 1^{er} abatteur français de lapins

Elevé pour sa viande très diététique, le lapin est pourtant peu consommé. Face à une demande de plus en plus atone, la production a fortement diminué depuis 1970. Localisé majoritairement en Deux-Sèvres, l'élevage cunicole de la région compte en 2008 environ 122 000 lapines mères, soit un peu plus de 10 % de l'effectif national. Poitou-Charentes se place au 3^e rang national derrière les Pays de la Loire et la Bretagne. Les trois régions assurent plus de 50 % de la production nationale. Première région d'abattage de lapins de chair, Poitou-Charentes a traité en 2008 30 % du tonnage français. Au recensement 2000, les Deux-Sèvres se classaient en 3^e position des départements français avec 52 560 lapines mères. Les éleveurs sont confrontés depuis plusieurs années à des prix à la production en berne.

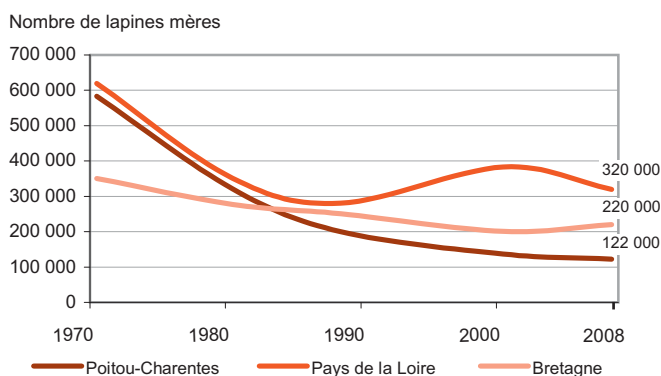
En 40 ans, la région a perdu 80 % de ses effectifs de lapines reproductrices, la disparition de nombreux petits élevages familiaux et une consommation de plus en plus faible expliquent en partie ce phénomène. Au niveau national, la baisse, au cours de la même période, est de 76 %.

En 1970, la région (avec près de 583 000 lapines mères) occupait la seconde place française derrière les Pays de la Loire. En 1988, la Bretagne avec 251 000 lapines mères contre un peu plus de 200 000 en Poitou-Charentes se hisse au 2^e rang national, rang qu'elle a conservé depuis.

Au recensement 2000, le département des Deux-Sèvres est le 3^e département français éleveur de lapins avec 52 560 lapines mères, derrière la Vendée (221 120) et le Maine-et-Loire (91 040).

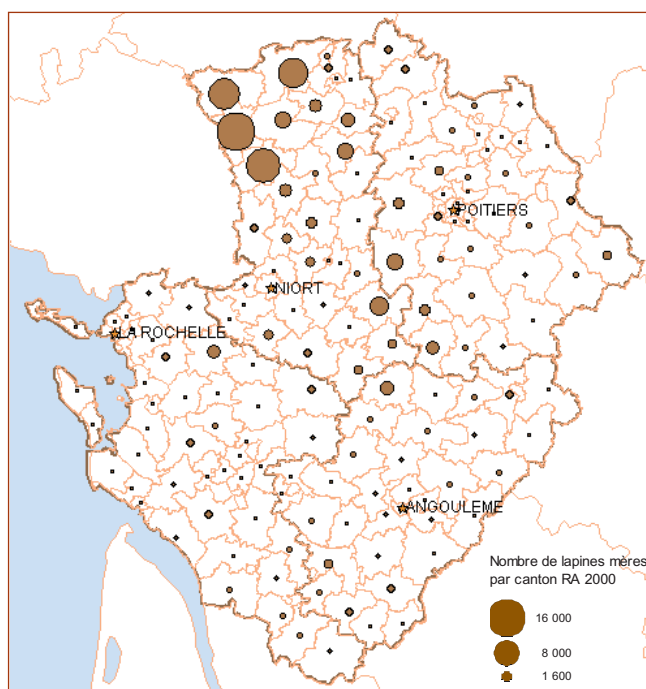
Dans la région, l'activité cunicole se concentre au nord-ouest des Deux-Sèvres, à proximité des bassins de production de la région Pays de la Loire, la moitié des lapines mères de la région se situe dans le Bocage Bressuirais et la Gâtine.

80 % des effectifs en moins depuis 1970



Sources : Agreste - Recensements agricoles 1970, 1980, 1988, 2000 et Statistique Agricole Annuelle 2008

60 % des lapines mères en Deux-Sèvres



Source : IGN BND Carto - Agreste - Recensement agricole 2000

La filière cunicole se professionnalise

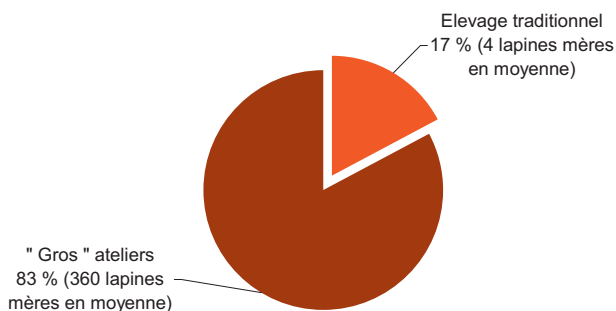
En 1970, le clapier faisait partie de la basse-cour familiale de 4 exploitations sur 5. Cet élevage traditionnel de lapins constituait une production accessoire, orientée essentiellement vers l'autoconsommation ou la vente directe à des proches.

Encore en 2000, cette activité procurait un complément de revenu pour 6 800 exploitations (soit une exploitation sur cinq) qui élevaient en moyenne 4 lapines mères.

La filière s'est professionnalisée. Le nombre de lapines reproductrices des 316 éleveurs professionnels* a augmenté. Leur part en 2000 atteint 83 % des lapines mères régionales contre 47 % en 1988.

* Pour cette publication, les professionnels désignent des éleveurs de lapins qui ont au moins 100 lapines mères ou qui disposent d'un « gros atelier » avec une capacité d'engraissement d'au moins 500 lapins.

83 % des lapines mères vivent dans des « gros » ateliers



Source : Agreste - Recensement agricole 2000

Elevages cunicoles : plutôt des jeunes éleveurs

Les éleveurs professionnels de lapins au recensement 2000 sont plus jeunes que l'ensemble des exploitants ou coexploitants agricoles : 43 % ont moins de 40 ans contre 25 % pour l'ensemble.

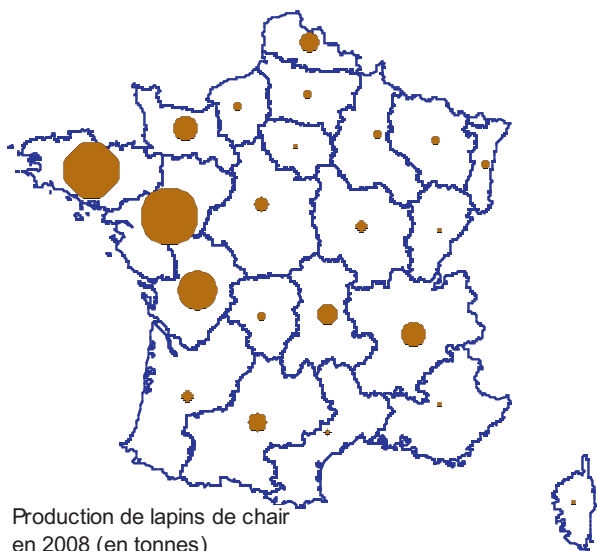
Les femmes sont plus fréquemment impliquées dans l'élevage cunicole : la part des exploitantes et coexploitantes atteint 30 % contre 22 % pour l'ensemble.

Les ateliers des professionnels comptent en moyenne 360 lapines mères par élevage (390 dans les Pays de la Loire et un peu plus de 370 en Bretagne).

Vendre ou acheter des lapereaux en sevrage n'est pas une activité très répandue. Parmi les éleveurs professionnels, 8 % pratiquent seulement l'engraissement, 86 % sont naisseurs-engraisseurs et 6 % sont naisseurs uniquement.

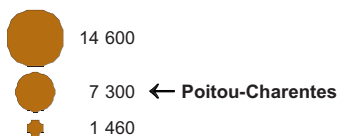
Gourmand en main-d'oeuvre, l'atelier professionnel occupe en moyenne deux Unités de Travail Annuel par exploitation. La famille fournit l'essentiel du travail, la main-d'oeuvre est pour 80 % d'origine familiale.

Production de lapins de chair en 2008 : Poitou-Charentes au 3^e rang



Source : IGN BND Carto - Agreste - Statistique Agricole Annuelle 2008

Production de lapins de chair en 2008 (en tonnes)



Lapins abattus en Poitou-Charentes : 64 % sous signe de qualité

2008 (en tonnes)	Standards	Sous signe de qualité	Part lapins de qualité	Ensemble
Poitou-Charentes	5 353	9 450	64 %	14 803
Pays de la Loire	11 552	1 311	10 %	12 863
Bretagne	3 617	2 859	44 %	6 476
France	34 805	16 295	32 %	51 100

Source : Agreste - Enquête mensuelle abattages 2008

30 % des lapins français abattus en Poitou-Charentes

Les établissements du Poitou-Charentes réalisent près de 30 % des abattages nationaux de lapins. Avec sept abattoirs de lapins, dont le leader européen de l'abattage et de la transformation installé en Deux-Sèvres, Poitou-Charentes occupe la première place dans l'abattage français de lapins.

En 2009, grâce aux approvisionnements extérieurs (50 % des volumes proviennent d'autres bassins de production), près de 10 millions de lapins, soit 13 820 tonnes de viande, ont été traités.

Les abattoirs de la région sont spécialisés dans les lapins de qualité : en 2008, deux lapins sur trois, abattus et transformés dans les établissements picto-charentais, ont été élevés soit comme produit « fermier », soit en respectant un cahier des charges issu des différents signes de qualité.

Écoulement difficile de la production

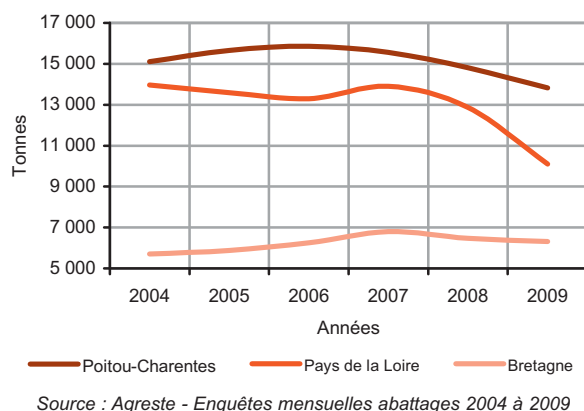
Les abattages de lapins, du fait de la grippe aviaire, ont augmenté en 2006 et se sont à peu près maintenus en 2007. Cette évolution ne s'est malheureusement pas poursuivie. La consommation de viande de lapin recule à nouveau.

Depuis 2006, le prix s'est rétracté de 5 % par rapport à 2008 alors que, dans le même temps, le prix de l'aliment a nettement augmenté (+ 27 %).

Cette filière, déjà fragile, est également touchée par la crise économique de 2008-2009. Elle doit faire face à de lourdes difficultés d'écoulement de la production. En 2009, la baisse des abattages s'établit à - 7 % en Poitou-Charentes (- 6 % au niveau national).

Le prix élevé du lapin au détail et une préparation culinaire qui doit être plus poussée que pour d'autres viandes ne favorisent pas les achats par les consommateurs. A titre de comparaison, en 2009 le prix

Un abattage en baisse depuis 2006



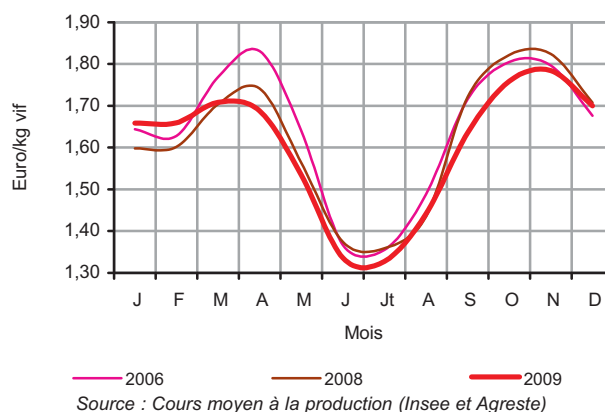
du lapin au détail avoisine 7,34 €/kg contre 5,44 €/kg pour le poulet prêt à cuire Label Rouge ou 3,14 €/kg pour le poulet prêt à cuire standard (source : Service des Nouvelles du Marché - SNM).

Un prix à la production du lapin très saisonnier

Le prix de vente à la production du lapin de chair est variable selon la saison, en raison à la fois des cycles de production et des habitudes alimentaires des consommateurs. Ainsi, traditionnellement, durant l'été, les cours du lapin chutent et enregistrent un écart de prix entre le minimum et le maximum pouvant atteindre 0,6 €/kg, soit le tiers de son prix maximum (1,80 €/kg). Les tarifs et la demande de lapin se redressent au printemps et à l'automne.

Le coût moyen à la production en 2009 s'établit à 1,6 €/kg, soit une baisse d'environ 3 % par rapport à celui de 2006.

Chute des cours en été



Depuis 2000, hausse de 30 % du prix des aliments

Indice des prix cunicoles	1980	1990	2000	2007	2008 (p)
Prix à la production (IPPAP)	86,1	117,5	100,0	97,3	97,2
Prix à la consommation (IPC)	///	102,2	100,0	121,1	126,0
Prix des aliments (IPAMPA)	///	103,1	100,0	113,2	131,2

(p) provisoire

Source : Insee, indice 100 en 2000

Le « lapin des vignes », une marque charentaise

En 2009, les éleveurs de la coopérative des producteurs de lapins de la Charente ont créé une marque « lapin des vignes » pour développer une commercialisation en circuit court.

Engagés dans cette démarche, avec un cahier des charges contrôlé par un organisme agréé, les éleveurs espèrent d'une part, répondre à l'attente des consommateurs en recherche de traçabilité et d'autre part, relancer la consommation.

L'Orylag ou le Rex du Poitou, une exclusivité régionale

L'Orylag, ou Rex du Poitou, est un lapin issu d'une mutation génétique. Fruit du travail de l'Institut National de Recherche Agronomique (INRA), l'exploitation exclusive des peaux et de la viande de l'Orylag a été confiée à la Coopérative des Éleveurs d'Orylag (CEO) située en Charente-Maritime.

Cette exclusivité mondiale (l'Orylag est une marque internationale déposée par l'INRA en 1989) permet à une vingtaine d'éleveurs du Poitou-Charentes d'assurer et de maîtriser la qualité ainsi que la commercialisation des peaux et de la viande de l'animal.

Cette production fournit l'équivalent d'un mi-temps aux éleveurs qui détiennent en moyenne 150 femelles. Les reproducteurs proviennent uniquement de l'INRA. Pour les éleveurs, la fourrure représente 60 % du chiffre d'affaires de cette production.

Sélectionné pour sa fourrure, l'Orylag constitue un bel exemple de valorisation de la recherche et du

développement. Produit de luxe et de très haut de gamme, les peaux (100 000 environ) ont apporté en 2008, à cette filière, un chiffre d'affaires de 2,49 millions d'euros. Avec 93 % des peaux exportées l'Orylag est bien positionné sur le marché mondial.



La viande, coproduit de l'Orylag, est vendue sous l'appellation « Rex du Poitou » à des boucheries, des restaurants de Paris ou de Poitou-Charentes. L'Orylag, ambassadeur de la qualité gastronomique de la région, a obtenu en 1996 le « Coq d'Or », décerné par la « France Gourmande à domicile ».

En 2009, les produits de luxe et de haut de gamme n'ont pas été épargnés par la crise économique, ce qui a freiné, en conséquence, les activités de la coopérative.

En 2010, les demandes de peaux repartent à la hausse.

Quelques résultats de l'enquête cunicole

L'enquête cunicole menée en 1994 portait sur les élevages de plus de 20 lapines mères ou de plus de 500 lapins à l'engraissement :

- ✓ 86 % des éleveurs étaient naisseurs-engraisseurs.
- ✓ 17 % des exploitations cunicoles étaient dirigées par une femme.
- ✓ 17 % des exploitations étaient hors-sol total (SAU inférieure à 1 ha).
- ✓ Les bâtiments étaient en dur pour 72 %, en semi-plein air pour 13 %, en plein air pour 10 % et sous forme de tunnel pour 5 %.
- ✓ La quasi-totalité des aliments pour les élevages était achetée.
- ✓ 40 % des éleveurs pratiquaient l'élimination pour équilibrer la taille des portées en nombre fixe.
- ✓ Le taux moyen de renouvellement des mères était de 135 %. Pour 100 mères renouvelées, 90 provenaient de l'élevage et 10 étaient achetées à l'extérieur.
- ✓ Pour les élevages de plus de 300 mères, le taux d'insémination artificielle était de 26 %.
- ✓ La mise en saillie entre 8 et 15 jours après mise bas se retrouvait dans 90 % des élevages de plus de 300 mères.
- ✓ Les lapins de chair étaient expédiés vers un abattoir (89 %), un volailler (10 %) ou vendus au détail (1 %).
- ✓ 98 % des élevages de plus de 300 mères recevaient la visite d'un technicien.
- ✓ Les lapins de chair abattus représentaient 97 % des ventes, les réformes 2 %, la vente directe et l'autoconsommation 1 %.

Agreste : la statistique agricole

Préfecture de la région Poitou-Charentes
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service Régional de l'Information Statistique et Economique
20, rue de la Providence - BP 537
86020 POITIERS CEDEX
Tél. 05.49.03.11.91 - Fax : 05.49.03.11.99
e-mail : srise.draaf-poitou-charentes@agriculture.gouv.fr

Directeur de la publication : Martin GUTTON
Rédactrice : Marie-France MAROT
Composition : SRISE Poitou-Charentes
Impression : SRISE Poitou-Charentes
ISSN : 1282-2205
<http://draaf.poitou-charentes.agriculture.gouv.fr/statistique-agricole>
<http://draaf.poitou-charentes.agriculture.gouv.fr>